



Montpellier, le 20 octobre 2015

Décision n° 12/2015

Objet: Nomination des serre-files de Parcs nationaux de France

Le Directeur de Parcs nationaux de France

décide

Mme Cécile Bouniol, Mme Valérie Coispel, Mr Bruno Lafage, Mme Sandrine Ringenbach sont nommées serre-files de Parcs nationaux de France à compter du 2 novembre 2015.

Leur mission consiste, lors des exercices incendie ou en cas d'incendie déclaré, à :

- faire évacuer le bâtiment,
- vérifier que tous les locaux normalement occupés soient vides,
- vérifier qu'il n'y a personne dans les toilettes, salles d'eau ou locaux isolés (salles de réunion, archives, réserves...),
- veiller à ce que toutes les portes soient fermées,
- aider les handicapés à se mettre en sécurité,
- ne quitter les locaux ou zones dont ils ont la charge qu'après avoir le certitude qu'ils sont vides.

Le Directeur,

Michel Semmier